

Servants d'Autel, Diocèse de Cambrai

Retraite des servants d'Autel !

Maredsous :

2 jours autour de préparation au sacrement de la confirmation

(pour les servants n'ayant pas la possibilité de le faire en paroisse)



Donc notez :

Lundi 4 & Mardi 5 mars 2024

Départ de la maison diocésaine de Raismes le lundi 4 mars matin et retour le mardi 5 mars en fin d'après-midi.

Pour le transport et l'hébergement sur place (paf : 45€), une partie pouvant être prise en charge par votre paroisse



Inscription auprès de ta paroisse

Abbé Didier POTIER,
Guillaume DELERUE,
Et l'ensemble de l'équipe diocésaine.